





Toutes les déclarations et représentations contenues dans les documents joints déposés à l'appui de la présente demande sont réputées faire partie de la présente demande à toutes fins. Chaque demande doit être accompagnée de suffisamment de renseignements pour permettre au personnel du Service des travaux publics de déterminer si les travaux proposés seront conformes aux normes établies par le Conseil de la Société et à toute autre loi applicable. **ABANDON ET ANNULATION DE LA DEMANDE** - Une demande de permis peut être réputée avoir été abandonnée et annulée HUIT mois après la date de dépôt, à moins que cette demande ne fasse l'objet d'un traitement sérieux.

### Déclaration

Je soussigné, \_\_\_\_\_ je suis le propriétaire/agent autorisé du propriétaire/agent du nommé dans la demande ci-dessus et je certifie la véracité de toutes les déclarations ou représentations qui y sont contenues. Lorsque la demande propose d'effectuer lui-même la construction d'une entrée ou de faire exécuter les travaux par un entrepreneur qualifié, les dispositions spéciales suivantes s'appliquent : (1) le demandeur <<dégagera la Municipalité de toute responsabilité>> et assumera ainsi tous les risques et responsabilités lorsqu'il obtiendra le permis. (2) L'auteur de la demande est responsable des dommages causés à la personne ou aux biens par les travaux et doit souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance contre les dommages matériels appropriés. (3) Le demandeur effectuera en tout temps les travaux de manière à créer un minimum d'interférence avec la circulation routière normale. Il est tenu d'utiliser les précautions appropriées, comme des barricades, des feux et des signaleurs, pour protéger le public voyageur. Le demandeur doit prendre des précautions en tout temps pour protéger les piétons. Le demandeur est tenu de compléter l'entrée dans les HUIT (8) mois suivant la date du permis. Je comprends que la délivrance d'un permis n'est pas considérée comme une renonciation à l'une ou l'autre des dispositions d'un règlement administratif ou d'un règlement, nonobstant tout ce qui est inclus ou omis dans les plans ou autres documents déposés à l'appui de la demande ci-dessus ou en relation avec celle-ci. Je reconnais en outre que, dans l'éventualité où le permis serait révoqué pour quelque cause que ce soit, en cas d'irrégularité ou de non-conformité aux règlements municipaux, il n'y aura aucun droit de réclamation de quelque nature que ce soit contre la corporation municipale ou l'un de ses fonctionnaires et une telle réclamation est expressément abandonnée par les présentes. Je reconnais en outre que le coût de l'entrée est la responsabilité du demandeur.

J'ai lu attentivement les conditions, les spécifications et les réglementations relatives à cette application.

\_\_\_\_\_, Ontario, ce \_\_\_\_\_ Jour de \_\_\_\_\_, 20 \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire ou de l'agent : -----



**À REMPLIR PAR LE BUREAU UNIQUEMENT**

**PERMIS D'ENTRÉE**

Permis # : \_\_\_\_\_  
**remboursable)**

**HONORAIRES : \$75.00 (Non**

Longueur du ponceau : \_\_ m

Taille du ponceau : \_\_ mm

Épaisseur du ponceau : 1.6 mm

Conditions :

---

---

---

Appelez pour l'inspection au 613-764-3139 poste 240

Refus (motifs) :

---

---

---

Date de publication : \_\_\_\_\_

Date de l'inspection finale : \_\_\_\_\_

Approuvé par : \_\_\_\_\_